

néfice portée par la bulle de 1515, ce qui toutefois ne subsista pas long-temps. . . . »

Ici Guichenon donne quelques détails sur les deux seuls évoques qu'ait eu le diocèse de Bourg, et il termine par une notice qui a le malheur de renfermer plusieurs contradictions et anachronismes. Voici le passage en question :

« Jean Philibert de Châles, seigneur de Châles et de Corgenon, abbé d'Arnbronay, évêque de Maurienne et de Bourg, prince du Saint-Empire, fut le second et dernier évêque de Bourg ; car quelque temps après qu'il eût été pourvu de cet évêché par le décès de Louis de Gorrevod, le roi François I^{er} ayant conquis la Bresse et la Savoie en 1535, pour fâcher le duc de Savoie, auquel il savoit que l'évêque de Bourg étoit fort affectionné, piqué d'ailleurs de ce que la bulle de rétablissement avoit passé à Rome nonobstant ses empêchements, ou prié, comme quelques-uns croient, par l'archevêque de Lyon, à qui cette nouvelle évêché étoit à cœur, obtint du pape Paul III une bulle datée à Rome le 4 janvier 1534, par laquelle Sa Sainteté réunit à l'archevêché de Lyon ce que le pape Léon X en avoit démembré, et supprima ladite évêché de Bourg. L'exécution de cette bulle fut faite par Philibert de Châles, abbé de Belleville en Beaujolois, commissaire et juge délégué par Sa Sainteté, le samedi 12 juin 1535, suivant le consentement qu'y avoit apporté Charles, duc de Savoie, par les lettres datées à Thurin, le pénultième d'avril de ladite année. . . . à l'exécution de laquelle bulle Philibert de Châles, évêque de Bourg, s'opposa pour le pétilloire, et fut renvoyé par le commissaire à Rome, » où ce procès étoit encore pendant en 1650.

Suivant le récit de Guichenon, l'évêché de Bourg n'aurait été supprimé qu'après la conquête de la Bresse par le roi ; mais on vient de voir que la bulle du pape étoit du 4 janvier 1534, et les troupes de François I^{er} n'entrèrent en Bresse